



Ville de Quimper

VACANCES D'HIVER 2022

A JOINDRE A VOTRE FICHE D'INSCRIPTION

ATTESTATION EMPLOYEUR

Je soussigné, M., Mme., responsable de l'entreprise (de l'administration) :
..... atteste que M., Mme.,
travaille pendant la période du 7 au 18 février 2022.

Adresse de l'employeur :

A, Le ___/___/___

Signature et cachet de l'employeur

<i>Enfants fréquentant l'accueil de loisirs (à renseigner par le responsable légal)</i>			
Nom :			
Prénom :			

..... ✂



Ville de Quimper

VACANCES D'HIVER 2022

A JOINDRE A VOTRE FICHE D'INSCRIPTION

ATTESTATION EMPLOYEUR

Je soussigné, M., Mme., responsable de l'entreprise (de l'administration) :
..... atteste que M., Mme.,
travaille pendant la période du 7 au 18 février 2022.

Adresse de l'employeur :

A, Le ___/___/___

Signature et cachet de l'employeur

<i>Enfants fréquentant l'accueil de loisirs (à renseigner par le responsable légal)</i>			
Nom :			
Prénom :			

Centre de loisirs

Règlement concernant les inscriptions

La ville de Quimper met à votre disposition quatre centres de loisirs municipaux pour accueillir vos enfants les mercredis en période scolaire et pendant les vacances.

A partir de 2 ans (pour les enfants scolarisés) et jusqu'à 12 ans sur six sites:

- Centre de loisirs Edmond Michelet, 15 Place Victor Schoelcher, 29000 Quimper (maternelle 02 98 90 35 12, primaire 02 98 53 25 13).
- Centre de loisirs de Créac'h-Gwen, 34 rue du président Sadate (02 98 90 57 97)
- Centre de loisirs de Kérogan, 10 rue de Kérogan (02 98 52 27 53)
- Centre de loisirs de la Cascade/Kerjestin, 4 et 6 rue de Kerjestin (maternelle : 02 98 64 83 29 / primaire : 02 98 64 83 32)

Vacances d'hiver 2022

En raison de la situation sanitaire, les accueils de loisirs municipaux seront réservés pendant les vacances d'hiver aux enfants dont les parents travaillent pendant cette période. Une attestation employeur par parent devra être adressée en mairie. Si la situation sanitaire s'améliorait un élargissement de l'accueil serait envisagé. La communication auprès des familles sera effectuée par mail et sur le site de la ville.

A-Inscriptions

Une inscription est nécessaire pour chaque période de vacances.

L'imprimé d'inscription devra être retourné avant la date limite à l'accueil central de la mairie.

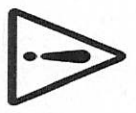
Observations:

- Des confirmations d'inscription seront envoyées aux familles après réception des demandes contenant nécessairement les attestations employeur.
- Pour les demandes arrivées hors délai, l'inscription de l'enfant se fera en fonction des places disponibles. Il pourra également être mis sur liste d'attente.

B-Facturation

Une facturation sera établie mensuellement en fonction de l'inscription. Pensez à faire votre demande de tarif réduit pour 2022 (imprimé sur <https://www.quimper.bzh/1093>).

Après réception du récépissé, les journées ou demi-journées d'absence de l'enfant pendant les vacances seront facturées sauf en cas de maladie de l'enfant ou des parents (justifiées par un certificat médical ou un résultat de test au covid-19). En cas de changement de planning, une attestation de l'employeur transmis la veille avant 12h00 (le vendredi 12h00 pour l'annulation d'un lundi).



Vacances d'Hiver 2022 : accueils de loisirs
 quimpérois réservés aux enfants dont les parents
 travaillent en raison de la situation sanitaire

À faire parvenir à l'accueil central de la
 mairie pour le Mercredi 26 Janvier



J'inscris au centre de loisirs municipal mon(mes) enfant(s)
 dont le(les) nom(s) suiv(ent), pour tous les jours indiqués
 ci-dessous, en notant:

« J » pour la journée complète « M » pour le matin
 « A » pour l'après-midi « D » pour la journée complète sans repas

Responsable des enfants

Nom _____ prénom _____
 Adresse _____
 Code postal _____ Ville _____

réserve au service
 reçu le.....
 saisi

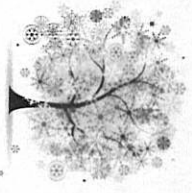
Nom et Prénom	Ecole	Classe	Date de Naissance	Février 2022														
				L 7	M 8	M 9	J 10	V 11	L 14	M 15	M 16	J 17	V 18					



Toute modification est à justifier par un certificat médical ou par courrier de l'employeur.

Pièces à fournir (originaux sur place ou photocopies si envoi par courrier)

- .Fiche de renseignements à compléter obligatoirement pour une première inscription (téléchargeable sur www.quimper.bzh/1093)
 - .Un justificatif de domicile
 - .Copie des pages des vaccinations.
 - . Une attestation employeur pour chaque parent
 - .livret de famille* (page du couple et de l'enfant concerné)
- *dans le cas où une décision de justice est intervenue, fournir la copie du jugement concernant les dispositions relatives à la garde de l'enfant.



à Quimper, le _____

signature,

